

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR UN Dossier de demande d'admission en 2^{ème} année de CPGE

Le dossier comprend deux fiches, à remplir par le candidat

Fiche A : Fiche destinée à chaque établissement demandé

- *Le candidat remplit **une fiche par établissement demandé**, et par voie (donc deux fiches A si le même établissement est demandé dans deux voies différentes)*
- *Il remet toutes ses **fiches A** totalement renseignées, au secrétariat de l'établissement dans lequel il vient d'achever l'année scolaire 2009/2010, pour le **mercredi 22 juin à 12h au plus tard**, afin que son **Proviseur porte un avis** sur chacune de ses demandes.*
- *Une fois remplies par le Proviseur, les fiches sont remises **au candidat qui les transmet ensuite lui-même, et sous sa responsabilité, au plus tard le lundi 27 juin en fin de matinée** à chaque établissement demandé **accompagnées des documents suivants :***
 - 1°) Copie des bulletins des années scolaires de Terminale et de CPGE
 - 2°) Copie des résultats aux écrits des concours qu'il a éventuellement passés.
 - 3°) une enveloppe A5 (23x16) affranchie, à son adresse

Fiche B : Bordereau récapitulatif des demandes

- *Le candidat remplit **un seul exemplaire** de ce document*
- *Il le remet au secrétariat de l'établissement dans lequel il vient d'achever l'année scolaire 2010/2011, **en même temps que l'ensemble de ses fiches A** (voir date limite ci-dessus)*

Une réponse sera donnée au candidat, à l'issue de la commission d'affectation en 2^{ème} année, par l'établissement où il sera affecté, avant la fin du mois de juillet.